

PROTÉGER

L'ÉDUCATION

Sécuriser l'apprentissage scolaire des filles dans les zones de conflits.



“

Lorsque nous sommes arrivés dans le camp, mes amis et moi étions très heureux d'aller à l'école tous les jours. Mais nous avons commencé à avoir peur d'y aller parce que des personnes armées venaient attaquer notre école et emmenaient des filles. Maintenant, nous nous n'allons plus régulièrement à l'école régulièrement à l'école

SARATA, 14 ANS, FILLE DÉPLACÉE À L'INTÉRIEUR DU BURKINA FASO¹

”

MESSAGES CLÉS

- Dans les zones de conflit du monde entier, les attaques contre l'éducation et l'utilisation militaire des écoles portent profondément atteinte au droit des enfants à l'éducation. Les enfants sont souvent privés de leur droit à l'éducation pendant plusieurs années et vivent avec un traumatisme à vie. Des générations de jeunes sont laissées pour compte.
- Entre 2015 et 2019, 22 000 étudiants, enseignants et personnels de l'éducation ont été délibérément ciblés et blessés. Dans 21 pays, les filles et les femmes ont été directement visées par des attaques contre l'éducation en raison de leur sexe.² L'éducation des filles peut être une cible spécifique, et les filles et les femmes sont touchées de manière disproportionnée par les violences sexuelles à l'école ou à proximité
- Pour les adolescentes en particulier, l'impact des attaques sur l'éducation peut être dévastateur et aggraver les obstacles qu'elles rencontrent déjà pour accéder à l'éducation. Les attaques exacerbent souvent la discrimination sexuelle préexistante et les pratiques néfastes telles que le mariage des enfants et les grossesses précoces, qui ont des conséquences à vie. Les filles vivant dans des contextes de conflit et de crise courent 90% plus de risques de ne pas être scolarisées au niveau secondaire comparé à celles vivant dans un pays où il n'y a pas de crise.³
- Tous les gouvernements doivent approuver, mettre en œuvre et soutenir la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, et allouer des ressources adéquates pour assurer la sécurité dans les écoles. Plan International demande que les besoins et expériences particuliers des filles et des femmes soient explicitement reconnus et traités lors de l'élaboration de mesures visant à prévenir et à répondre aux attaques contre l'éducation.
- La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité des Nations unies, et les gouvernements doivent exiger et poursuivre l'obligation de rendre des comptes pour tous ceux qui prennent pour cible et attaquent les écoles, tuent et mutilent les élèves et les enseignants, et enlèvent les filles, en veillant à ce que toutes les parties au conflit remplissent leurs obligations en vertu du droit international.

1 Citation de Plan International. 2020. [Les filles dans la crise : voix du Sahel](#)

2 GCPEA. 2020. [L'éducation attaquée 2020](#)

3 UNESCO. 2015. [Humanitarian aid for education: why it matters and why more is needed](#)



INTRODUCTION

Le droit à l'éducation n'est pas suspendu pendant les conflits armés et les crises.⁴ L'éducation peut apporter une protection physique et émotionnelle, qui peut être à la fois vitale et salvatrice⁵, et peut offrir aux enfants une stabilité et un espoir pour l'avenir pendant une période de bouleversements.

Et pourtant, la réalité pour trop d'enfants et de jeunes qui grandissent dans des pays confrontés à des conflits et à l'insécurité est que l'éducation est souvent l'un des premiers droits de l'homme touchés. Leurs écoles peuvent être endommagées, détruites ou occupées par les forces militaires et les groupes armés ; les élèves et leurs enseignants peuvent être attaqués ou enlevés et les enfants scolarisés pris pour cible en vue de leur recrutement dans des groupes armés. Lorsque l'éducation est attaquée et que les écoles cessent d'être des lieux sûrs, les enfants sont souvent privés de leur droit à l'éducation pendant plusieurs années et vivent avec un traumatisme à vie. Des générations de jeunes sont abandonnées et laissées pour compte.

Si les effets des attaques contre l'éducation sont ressentis par tous les élèves et enseignants concernés, dans de nombreux contextes, les expériences des filles et des femmes sont distinctes - les types d'abus commis à leur encontre sont souvent différents, et les conséquences à long terme des attaques sont souvent différentes de

celles auxquelles sont confrontés les garçons et les hommes. Pour les adolescentes en particulier, les conséquences à long terme des attaques peuvent être particulièrement dévastatrices. Les filles vivant dans des contextes de conflit et de crise ont une probabilité 90% plus importante de ne pas être scolarisées au niveau secondaire que celles vivant dans un pays où il n'y a pas de crise.⁶

La [Déclaration sur la sécurité des écoles](#) (DSE) est un engagement politique intergouvernemental pris par les États pour mieux protéger les écoles et les universités, leurs étudiants et leurs personnels, pendant les conflits armés. Si un nombre croissant d'États ont approuvé la DSE, il reste encore beaucoup à faire. Il est essentiel que tous les gouvernements approuvent et mettent pleinement en œuvre la DSE et allouent des ressources adéquates pour assurer la sécurité des écoles. **Plan International demande qu'une attention particulière soit accordée aux expériences des filles et des femmes touchées par les attaques contre l'éducation, et que la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles soit sensible au genre.**

4 L'éducation, y compris les écoles, est protégée par le droit international humanitaire, et le droit international des droits de l'homme ainsi que l'Agenda 2030 s'appliquent à tous dans tous les contextes.

5 [Central Emergency Response Fund Lifesaving Criteria](#)

6 UNESCO. 2015. Humanitarian aid for education: why it matters and why more is needed

ATTAQUES CONTRE L'ÉDUCATION : LA SITUATION MONDIALE ACTUELLE

Entre 2015 et 2019, la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA) a recensé plus de 11 000 attaques contre l'éducation ou l'utilisation militaire d'établissements d'enseignement dans le monde, et 22 000 étudiants, enseignants et personnels de l'éducation délibérément visés et blessés.⁷

Dans certaines régions, le COVID-19 et les mesures visant à limiter la propagation du virus exacerbent

encore la violence et l'insécurité. Dans la région du Sahel central de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina Faso et Niger), une forte augmentation des attaques par des groupes armés non étatiques a été enregistrée, car les fermetures d'écoles et l'insécurité liées au COVID-19 ont été exploitées, selon les termes du Secrétaire Général Nations Unies, comme une "fenêtre d'opportunité pour frapper".⁸

CIBLAGE DES FILLES ET DES FEMMES

Entre 2015 et 2019, des filles et des femmes ont été directement visées par des attaques en raison de leur sexe dans 21 pays.⁹ Dans certains contextes, des groupes armés menacent les enseignants, les élèves et les familles contre l'éducation des filles dans le but de supprimer l'éducation des filles.¹⁰ Dans des contextes incluant le Nigéria, le Pakistan et l'Afghanistan, des écoles de filles ont été directement attaquées, en partie en raison d'une opposition idéologique ou religieuse à l'éducation des filles.¹¹

Les attaques contre les filles et les femmes prennent souvent la forme de violences sexuelles. Les acteurs armés commettent des violences sexuelles à l'école et sur le chemin de l'école et, dans certains contextes, ciblent les filles et les enseignantes pour les enlever. Le recrutement ou l'enlèvement d'étudiantes et d'enseignantes peut être utilisé pour "récompenser" les combattants, par exemple en leur fournissant des "épouses", ou pour jouer d'autres rôles de soutien. les opérations militaires.¹² Les données récentes de Plan International et de l'UNICEF jettent un nouvel éclairage sur les expériences et les besoins souvent négligés des filles enlevées par les forces armées et les groupes armés,

démontrant que, contrairement aux stéréotypes, leurs expériences sont très variées et peuvent également inclure des rôles de combattantes actives.¹³

Ces attaques sexistes ont des effets dévastateurs sur la santé physique et mentale et le bien-être des filles, affectent leur capacité à poursuivre leur éducation et peuvent également entraver leur capacité à avancer dans leurs vies.¹⁴ La violence contre les filles enlevées peut également avoir des impacts intergénérationnels ; par exemple, entre janvier et août 2020, le sous-groupe sectoriel sur la VBG au Mali a signalé près de 100 enfants nés des suites de viols.¹⁵

Les filles qui ont subi des violences sexuelles ou qui retournent dans leur communauté après avoir échappé à la capture, souvent avec leurs enfants, sont confrontées à la stigmatisation et à l'exclusion, y compris de la part de leurs pairs. Ces filles et leurs enfants sont parmi les plus vulnérables, se retrouvant souvent dans des foyers dirigés par des femmes, sans moyens de subsistance viables et ne pouvant ou ne voulant pas accéder aux services de lutte contre les violences sexistes et de santé et droits sexuels et reproductifs.

7 GCPEA. 2020. [L'éducation attaquée 2020](#)

8 [Le COVID-19 menace la paix et la sécurité mondiales, avertit le chef de l'ONU | UN News](#)

9 GCPEA. 2020. [L'éducation attaquée 2020](#)

10 ibid

11 GCPEA 2019, "Its Very painful to talk about : Impacts des attaques contre l'éducation sur les femmes et les filles"

12 ibid

13 Plan International and UNICEF. 2020. 'Les filles associées à des forces ou groupes armés: Enseignements et bonnes pratiques relatifs à la prévention du recrutement et à l'utilisation, la libération et la réinsertion

14 GCPEA 2019, "Its Very painful to talk about : Impacts des attaques contre l'éducation sur les femmes et les filles"

15 [Système de gestion de l'information sur la GBV - Formulaire de données secondaires des acteurs de la GBV au Mali](#)

IMPACTS SEXOSPÉCIFIQUES PLUS LARGES DES ATTAQUES



Même lorsque les filles ne sont pas directement visées en raison de leur sexe et de leur âge, les attaques peuvent aggraver les obstacles qu'elles rencontrent déjà pour accéder à l'éducation et peuvent exacerber la discrimination sexiste et les pratiques néfastes préexistantes. Les filles qui sont confrontées à des vulnérabilités croisées en raison de caractéristiques sociales telles que le handicap ou le statut de migrant ou de réfugié sont souvent confrontées à des difficultés supplémentaires.

Les filles interrogées par le GCPEA au Nigeria ont déclaré qu'elles avaient été contraintes de suspendre leur scolarité après l'attaque de leur école, ou qu'elles avaient définitivement abandonné l'école à cause des attaques.¹⁶ Les craintes des familles et des filles de retourner à l'école se combinent à d'autres obstacles pour accroître les écarts de scolarisation entre les sexes. Les filles du Sahel central nous ont dit que le fardeau des tâches ménagères, les coûts associés à l'école, les inquiétudes quant à la sécurité sur le chemin de l'école, les mariages d'enfants et les grossesses précoces et non désirées sont autant d'obstacles à leur accès à l'éducation et à leur capacité à rester à l'école.¹⁷ Le résultat de ces obstacles est que les filles ont moins de chances que les garçons de passer pour le cycle secondaire et d'y rester. Avant la pandémie de COVID-19, on prévoyait qu'en 2030, seule une fille sur trois dans les pays touchés par la crise aurait terminé ses études secondaires.¹⁸ La pandémie de COVID-19 a encore réduit les possibilités pour les filles de poursuivre leurs études, puisqu'on estime que 10 millions de filles

risquent d'abandonner définitivement l'école à cause de la pandémie.¹⁹

Lorsque les filles abandonnent l'école, même pour de courtes périodes, le risque de mariage des enfants augmente.²⁰ Les attaques, les fermetures d'écoles et l'insécurité se combinent à d'autres facteurs de mariage d'enfants dans les situations de conflit et de crise - en conséquence, les dix pays présentant les taux de mariage d'enfants les plus élevés sont considérés comme fragiles ou extrêmement fragiles.²¹ Les impacts du COVID-19 exacerbent encore les risques de mariage pour les filles ; l'UNICEF a averti que dix millions de mariages d'enfants supplémentaires pourraient avoir lieu avant la fin de la décennie en raison de la pandémie.²²



S'il y a de l'argent, nous finançons leur éducation, mais s'il n'y en a pas, nous les marions après le cycle secondaire.

**LEADER COMMUNAUTAIRE,
KALERI, NIGERIA²³**



Le mariage d'enfants, précoce et forcé (MEPF) est à son tour une cause principale des grossesses des adolescentes et de la mortalité maternelle. Les filles sont souvent isolées socialement et soumises à des pressions pour prouver leur fertilité peu après le mariage. De nombreuses filles mariées n'ont pas accès à la contraception et n'ont que peu de pouvoir dans leur relation, ce qui fait qu'elles portent des enfants avant que leur corps immature ne soit prêt, risquant ainsi de graves problèmes de santé, voire la mort.

16 GCPEA 2018. *Je ne retournerai jamais à l'école* : L'impact des attaques sur l'éducation des femmes et des filles nigérianes.

17 Plan International. 2018. *Les filles dans la crise : voix du Bassin du Lac Tchad*

18 Plan International UK. 2019. *Left out and left behind : l'éducation secondaire des adolescentes dans les crises*

19 Fondo Malala (2020). *Éducation des filles et COVID 19*

20 GCPEA 2019, " *Its Very painful to talk about : Impacts des attaques contre l'éducation sur les femmes et les filles*."

21 Girls Not Brides. 2020. *Le mariage des enfants dans les situations humanitaires*

22 UNICEF. 2021. <https://www.unicef.org/press-releases/10-million-additional-girls-risk-child-marriage-due-covid-19>

23 Citation de Plan International. 2020. *Les filles dans la crise : voix du Sahel*

Le MEPF compromet également la réalisation d'une foule d'autres droits humains, notamment le droit des filles à l'éducation. Lors d'une évaluation des besoins réalisée par Plan International dans le nord-est du Nigeria, les personnes interrogées dans 60 % des sites ont déclaré que les filles mariées ne pouvaient participer à aucune activité en dehors de la maison, y compris poursuivre leur éducation, sans l'approbation de leurs maris.²⁴ Ces politiques qui empêchent les filles enceintes et les mères adolescentes d'aller à l'école, ou qui ne facilitent pas leur retour dans le système éducatif, aggravent encore leur situation.²⁵ Les adolescentes savent clairement que le mariage précoce et forcé des enfants est une menace pour leur bien-être actuel et leurs perspectives d'avenir. Elles ont peur et sont angoissées par le mariage.²⁶



“

La plupart d'entre nous finissaient l'école. Aujourd'hui, nous sommes confrontées à de graves difficultés pour aller à l'école à cause de la guerre. La plupart des filles abandonnent maintenant à cause des grossesses non désirées, de la pauvreté des parents, de l'insécurité des abus sexuels et du déclenchement des attaques des groupes armés.

ADOLESCENTE DANS LE NORD-OUEST – SUD-OUEST DU CAMEROUN²⁷

”

Les préoccupations concernant la sûreté et la sécurité dans et sur le chemin de l'école, ainsi que dans les milieux communautaires, signifient également que les **filles et les jeunes femmes sont confrontées à des contraintes accrues concernant leurs rôles sociaux et leur mobilité**. Les recherches de Plan International ont révélé que dans des contextes tels que la région du lac Tchad et le Sahel central, les familles imposent des restrictions plus strictes aux filles, tandis que les filles elles-mêmes déclarent changer de comportement et limiter leurs déplacements dans les espaces publics en réponse au harcèlement et aux abus.²⁸ Ces contraintes limitent la capacité des filles à accéder aux services essentiels, mais portent également atteinte à leurs droits humains fondamentaux, notamment leur droit à l'éducation.

L'abandon de l'école **compromet** gravement **les perspectives d'emploi et d'indépendance économique des filles et des jeunes femmes**. Dans les sociétés touchées par un conflit, une génération de jeunes femmes et de jeunes hommes privés de leur droit à l'éducation est mal équipée pour saisir les opportunités, faire progresser la paix et la sécurité et lutter contre les inégalités et les discriminations entre les sexes.

Pourtant, même au milieu de ces défis et malgré leur peur, les filles ne cessent de souligner leur souhait et leur détermination à poursuivre leur éducation, ainsi que leur profond désir de paix et de fin des conflits et de l'insécurité.²⁹

24 Plan International. 2017. *Évaluation des besoins des États de Borno et d'Adamawa*

25 Human Rights Watch. 2018. *Leave no girl behind in Africa : discrimination dans l'éducation à l'encontre des filles enceintes et des mères adolescentes*

26 Plan International, 2018, *Adolescent Girls in Crisis : Voix du bassin du lac Tchad*

27 Citation de Plan International. 2021. *Ecoutez-nous: Adolescentes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun sur le conflit et le COVID-19*

28 Plan International, 2018, *Adolescent Girls in Crisis : Voix du bassin du lac Tchad*

29 Plan International. 2021. *Ecoutez-nous: Adolescentes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun sur le conflit*

LA DÉCLARATION SUR LA SÉCURITÉ DES ÉCOLES

La [déclaration sur la sécurité des écoles](#) (DSE) est un engagement politique intergouvernemental des États pour mieux protéger les écoles et les universités, leurs étudiants et leurs personnels, pendant les conflits armés. Depuis qu'elle a été ouverte à l'approbation en 2015, la Déclaration sur la sécurité dans les écoles a été approuvée par **111 États**.³⁰ Bien qu'il s'agisse d'une majorité d'États membres de l'ONU, il faut aller plus loin - tous les États devraient approuver la DSE.

Si l'adoption de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles est un premier pas important, il est essentiel qu'elle soit pleinement mise en œuvre aux niveaux national et local et que les mesures mises en place pour assurer la sécurité des écoles bénéficient de ressources suffisantes. Les gouvernements qui approuvent la Déclaration s'engagent à renforcer la surveillance et le signalement des attaques contre l'éducation ; à enquêter sur les violations présumées du droit international relatif à l'éducation et à fournir une assistance aux victimes ; et à soutenir l'éducation sensible aux conflits et la poursuite de l'éducation pendant les conflits armés. Les États qui approuvent la Déclaration acceptent d'utiliser les [Directives pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire pendant les conflits armés](#), un outil pratique non contraignant visant à dissuader l'utilisation militaire des écoles et des universités.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en œuvre des engagements de la DSE dans de nombreux pays signataires.³¹ Dans plusieurs des

pays où Plan International travaille pour soutenir la mise en œuvre de la DSE, principalement en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, des comités pour des écoles sûres, des groupes de travail ou des équipes spéciales ont été établis aux niveaux national et sous-national. Ces groupes, qui comprennent des membres du gouvernement et de la société civile, jouent un rôle stratégique dans le plaidoyer, la formation et la mise en œuvre dans les communautés affectées. Il s'agit d'un modèle efficace pour faire avancer la mise en œuvre de la DSE impliquant l'engagement de plusieurs parties prenantes. Au Mali, par exemple, le comité de la DSE a contribué au lancement d'un processus d'élaboration d'un projet de loi visant à protéger les écoles et les universités, tandis qu'au Cameroun, le groupe de travail DSE a élaboré une feuille de route pour la mise en œuvre de la DSE dans le pays.

Cependant, à ce jour, les considérations de genre n'ont pas été suffisamment prises en compte dans les efforts de mise en œuvre de la DSE. Étant donné l'impact particulier des attaques contre l'éducation sur les filles et les femmes, il est essentiel que la mise en œuvre de la DSE aux niveaux national et local applique une approche sensible au genre. Il s'agit notamment de comprendre et de prendre en compte les expériences et les besoins des filles et des femmes qui risquent de subir ou qui ont subi des attaques, de veiller à ce que les filles et les femmes puissent participer à la planification et à la mise en œuvre de la DSE, et de mettre en œuvre des efforts ciblés pour prévenir et répondre aux violences sexuelles.

et le COVID-19

30 États ayant souscrit à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles - regjeringen.no

31 Hoja informativa del SSD de octubre de 2019 (protectingeducation.org)

LE TRAVAIL DE PLAN INTERNATIONAL POUR SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DSE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

La réponse de Plan International en matière d'éducation pour les pays touchés par une crise est centrée sur le soutien des enfants et des jeunes d'âge scolaire touchés par la crise, en particulier les filles, à accéder à l'enseignement et à le terminer. une éducation formelle, non formelle et informelle inclusive, sûre, équitable et de qualité. Plan International adopte une approche sensible au genre qui prend en compte les besoins spécifiques des filles et des garçons et s'attaque aux obstacles à l'éducation pour les groupes vulnérables, en particulier pour les filles et les enfants handicapés. Nous y parvenons en mettant en œuvre des mesures et des actions qui favorisent et soutiennent des environnements d'apprentissage sûrs, protecteurs et non violents.

Depuis 2016, Plan International soutient la promotion de la Déclaration pour des écoles sûres à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre.³² Avec l'approbation généralisée des pays de la région au cours des cinq dernières années, nous nous sommes concentrés sur le soutien à la mise en œuvre des directives de la DSE au niveau national.³³ Dans le cadre de notre projet régional, soutenu par le gouvernement norvégien. Plan International soutient l'établissement et le renforcement des groupes de travail de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et leur collaboration avec les clusters d'éducation.

Nous plaidons pour l'élargissement des groupes de travail de la DSE afin d'y inclure les organisations de femmes et d'enfants/jeunes. Ceci est important afin de s'assurer que les voix et les aspirations des femmes, des enfants et des jeunes soient entendues dans le plaidoyer, et qu'ils puissent contribuer à la recherche de solutions locales au problème de la fermeture des écoles, au renforcement des mécanismes locaux de construction de la cohésion sociale, et au développement de plans de protection des écoles. Reconnaisant l'importance pour les

forces militaires de comprendre les engagements de la DSE, nous avons également encouragé la participation de commandants militaires de haut rang aux formations en ligne de la DSE.

Aux niveaux régional et mondial, nous facilitons les partenariats entre le Groupe de travail régional sur l'éducation dans les situations d'urgence et les groupes de travail de la Déclaration sur la sécurité des écoles, d'une part, et avec la [Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques](#) (GCPEA), d'autre part. En plus d'être membre du comité directeur de la GCPEA, Plan International est membre de la coalition [Watchliston Children and Armed Conflict](#) (CAAC) et mène des actions de plaidoyer auprès du Conseil de Sécurité de l'ONU et d'autres États membres et parties prenantes clés de l'ONU sur les attaques contre l'éducation, une violation grave des droits des enfants en temps de conflits. Au niveau de l'UA, Plan International est membre du groupe de pilotage de la CAAC et soutient les efforts continentaux visant à plaider pour des environnements scolaires sûrs dans les pays où les enfants ont été pris dans des situations de conflit.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, Plan International travaille dans le cadre de [l'alliance Joining Forces](#),³⁴ en partenariat avec l'UNICEF, sur une campagne de plaidoyer numérique commune ciblant les gouvernements des régions du Sahel et du lac Tchad. La campagne appelle à la mise en œuvre effective et au suivi des progrès des directives de la Déclaration sur la sécurité à l'école, entre autres actions, afin de garantir la protection des enfants et des enseignants sur le chemin de l'école et pendant qu'ils y sont.

32 Pays couverts : Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria, Cameroun, RCA, Guinée, Sénégal

33 Deux des pays couverts par ce projet n'ont pas encore approuvé la DSE, à savoir la Guinée et le Sénégal. Nous continuons à plaider pour l'approbation de la DSE dans ces pays.

34 Joining Forces est une **alliance des six plus grandes organisations internationales de défense des droits de l'enfant**. Ses membres sont : ChildFund Alliance, Plan International, Save the Children International, SOS-Children's Villages International, Terre des Hommes International Federation et World Vision International.

PLAN INTERNATIONAL LANCE UN APPEL :

- Tous les gouvernements doivent **approuver, mettre en œuvre et soutenir** la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, notamment en allouant des ressources suffisantes à sa mise en œuvre. Les besoins particuliers des filles et des femmes doivent être explicitement reconnus et pris en compte lors de l'élaboration de mesures visant à prévenir et à répondre aux attaques contre l'éducation.
- Toutes les parties à un conflit armé doivent **immédiatement cesser les attaques illégales contre les écoles et les universités**, ainsi que sur les chemins de l'école. Cela inclut la cessation des abus spécifiques contre les étudiantes, les enseignantes et les autres personnels de l'éducation.
- Toutes les parties à un conflit armé doivent immédiatement **mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants, y compris de filles**, pour quelque raison que ce soit, et prendre toutes les mesures nécessaires pour **prévenir les violences sexuelles et sexistes commises par les combattants**, notamment en mettant un terme à tous les mariages forcés et aux mariages d'enfants, et en demandant aux combattants de rendre des comptes, conformément aux normes internationales.
- Toutes les forces armées et tous les groupes armés doivent **cesser d'utiliser les écoles et les universités à des fins militaires** et intégrer les *Directives pour la protection des écoles et des universités contre une utilisation militaire pendant un conflit armé* dans la doctrine militaire, les cadres opérationnels, les codes de conduite et la formation. Cela inclut la formation des forces de défense et de sécurité nationales à l'interdiction de la violence sexuelle.
- Les gouvernements doivent **enquêter systématiquement sur les attaques contre l'éducation et à poursuivre équitablement les responsables**, conformément au droit national et international applicable. Il s'agit notamment d'enquêter et de poursuivre les auteurs présumés de violences sexuelles commises à l'encontre d'élèves et d'enseignants dans le cadre de ces attaques.
- Les gouvernements, avec le soutien des acteurs internationaux, doivent **renforcer la surveillance et le signalement des attaques contre l'éducation et relatives** à la sécurité des écoles, y compris les incidents de violence sexuelle et les menaces spécifiques à l'encontre des étudiantes et des enseignantes. Les données doivent être ventilées en fonction du type d'attaque contre l'éducation, du sexe, de l'âge, du stationnement, de la personne ou du groupe responsable, du nombre de jours de fermeture de l'établissement et du type d'établissement scolaire (exclusivement féminin, exclusivement masculin, mixte) touché. Les données recueillies doivent être analysées et utilisées afin d'améliorer les efforts de prévention et de réponse aux attaques contre l'éducation.
- Les gouvernements doivent garantir et maintenir l'**accès à une éducation sûre et de qualité pendant les conflits armés**. Il s'agit notamment de travailler avec les communautés scolaires et toutes les autres parties prenantes concernées pour élaborer des stratégies visant à réduire le risque d'attaques et des plans de sûreté et de sécurité complets en cas d'attaques. Il convient d'utiliser des approches participatives et sensibles au genre qui intègrent les contributions des filles dans toute leur diversité dans la cartographie des risques, la planification et la création de systèmes d'alerte précoce.
- Développer des **interventions de réintégration ciblées** pour les filles et les femmes qui ont subi des violences sexuelles, des enlèvements, ou le recrutement et l'utilisation par des forces armées et des groupes armés, ainsi que pour leurs enfants nés de viols en temps de guerre. Cela nécessite des stratégies globales, d'une durée adéquate et soutenues par un financement suffisant, qui comprennent des mesures visant à accroître la disponibilité et l'accès aux services de traitement physique et psychologique des violences sexuelles.
- Investir dans des **programmes d'enseignement alternatif et à distance** adaptés au contexte et à la situation et veiller à ce qu'ils soient mis à la disposition de tous les élèves non scolarisés en raison d'un conflit armé, y compris les enfants réfugiés et déplacés à l'intérieur du pays. Ces programmes doivent s'appuyer sur les exemples de bonnes pratiques mis en place pendant la pandémie de COVID-19, y compris les solutions de basse technologie, comme l'utilisation de la radio, de la télévision et des SMS; et doivent se poursuivre après la pandémie. Les écoles occupées par les forces armées et les groupes armés pendant la pandémie doivent être libérées et réparées, et des évaluations des risques doivent être réalisées avant que les élèves ne retournent dans ces écoles pour garantir leur sécurité.
- Les gouvernements, avec le soutien des acteurs internationaux, doivent fournir une **assistance non discriminatoire à tous les survivants d'attaques contre l'éducation**, indépendamment de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur situation socio-économique ou d'autres caractéristiques, tout en tenant compte de leurs besoins et expériences distincts fondés sur le sexe et les vulnérabilités potentielles telles que le handicap et le déplacement forcé. Il s'agit notamment de fournir une assistance médicale et psychosociale et de soutenir l'expansion des services spécialisés destinés aux femmes ayant survécu à des attaques contre l'éducation.

À propos de Plan International

Plan International s'efforce de promouvoir les droits des enfants et l'égalité des filles partout dans le monde. Nous reconnaissons le pouvoir et le potentiel de chaque enfant. La pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination entravent cependant ceux-ci. Et les filles sont les plus touchées. Plan International travaille aux côtés des enfants, des jeunes, des militants et des partenaires pour lutter contre les causes profondes de la discrimination à laquelle sont confrontés les filles et les enfants vulnérables. Nous soutenons les droits des enfants, de leur naissance jusqu'à l'âge adulte, et leur permettons de se préparer aux crises et à l'adversité et d'y faire face. Nous suscitons des changements dans la pratique et en politique, tant aux niveaux mondial et national que local en mettant à profit notre assise, notre expérience et nos connaissances. Depuis plus de 80 ans, l'organisation forge des partenariats solides en faveur des enfants ; elle est aujourd'hui présente dans plus de 75 pays

Plan International

Dukes Court,
Block A,
Duke Street,
Woking,
Surrey
GU21 5BH
United Kingdom

 twitter.com/planglobal

 facebook.com/planinternational